

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Plast hardener powder BPO

FS3056

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 06-déc.-2017

Date de révision :
30-juin-2022

Numéro de révision: 3.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast hardener powder BPO

UFI: NYU0-208N-V00A-JJU1

Contient Peroxyde de dibenzoyl

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Catalyseur

Utilisations déconseillées Réserve aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant

c/o DeLaval International AB
PO BOX 39
147 21 Tumba
Sweden
Tel + 46 08-530 66 000
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1. (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1. (H410)
Dangers physiques	Peroxydes organiques Type D. (H242)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 - Ne pas fumer
 P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser Dioxyde de carbone (CO2), Jet d'eau, Poudre pour l'extinction
 P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
 P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation

Contient

Peroxyde de dibenzoyl

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (≥ 0.1%)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) (≥ 0.1%)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH

Ethylene dibenzoate 94-49-5	202-338-6	25 - 50	Aquatic Chronic 2 (H411)	-	-	-	01-2120759933-41
Peroxyde de dibenzoyle 94-36-0	202-327-6	25 - 50	Org. Perox. B (H241) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens 1 (H317)	-	10	10	01-2119511472-50-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Ethylene dibenzoate 94-49-5	> 2000 mg/kg (rat)	Aucune donnée disponible	> 2000 mg/kg (rat)
Peroxyde de dibenzoyle 94-36-0	2000 mg/kg (mouse)	Aucune donnée disponible	> 24.3 mg/l (rat) (4h)

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau. Amener la personne à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, Sable, Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche, Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées. Hydrocarbures. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Ne pas rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. S'assurer d'une bonne ventilation près des machines et des endroits où les poussières/aérosols sont générées. Éviter la formation de poussières. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Remarques générales en matière d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver bien fermé, au frais et au sec. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver à une température inférieure à 25 °C. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Peroxyde de dibenzoyl 94-36-0			TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ Peak: 5 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Peroxyde de dibenzoyl 94-36-0		TWA: 5 mg/m ³		TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Peroxyde de dibenzoyl 94-36-0	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	STEL: 5 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 15 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection de la peau	Porter des gants/des vêtements de protection.
Protection des mains	Gants de protection, Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle, (EN 374)
Protection respiratoire	Porter un équipement de protection respiratoire. Type Filter P2.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État physique</u>	<u>Valeurs</u>
Aspect	Blanc
Odeur	Léger/légère, Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	400 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	Peut provoquer un incendie
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Indéterminé(e)(s)
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Indéterminé(e)(s)
Point d'éclair	180 °C
Taux d'évaporation	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet
Température de décomposition	60°C
pH	Sans objet
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Indéterminé(e)(s)
Pression de vapeur	1 hPa (20°C)
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
Densité de liquide	1.24 g/cm ³ (20°C)
Masse volumique apparente	0.56 g/cm ³
Informations supplémentaires	Solids content: 100.0% Organic solvents: 0.0%

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes

Explosibles

Propriétés explosives	N'est pas un explosif type D
Peroxydes organiques	

9.2.2. Other safety characteristics

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Stable dans les conditions normales. Stable dans les
------------------	--

conditions de stockage recommandées. Stable jusqu'à une température de 60°C.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.4. Conditions à éviter

Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer. Éviter une exposition directe au soleil. Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Agents réducteurs, Métaux lourds, Acides, Bases, Amines, Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008**Toxicité aiguë****Inhalation**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Ethylene dibenzoate	> 2000 mg/kg (rat)		> 2000 mg/kg (rat)
Peroxyde de dibenzoyl	2000 mg/kg (mouse)		> 24.3 mg/l (rat) (4h)

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Information on other hazards**11.2.1. Endocrine disrupting properties****Endocrine disrupting properties**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

11.2.2. Autres informations

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité**Effets d'écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Peroxyde de dibenzoyl		LC(50) = 2 mg/l (96h)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Endocrine disrupting propertiesCe produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

No de déchet suivant le CED 16 09 03* peroxydes, for example hydrogen peroxide
15 01 02 Plastic packaging

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO****14.1 N° ONU**

3106

14.2 Nom d'expédition

Organic peroxide, type D, solid (Peroxyde de dibenzoyl)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

5.2 Peroxydes organiques

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement

Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales

Warning: Organic peroxides.

· Danger code (Kemler): -

· EMS Number: F-J,S-R

· Stowage Category D

· Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

· Segregation Code SG35 Stow "separated from" SG1-acids

SG36 Stow "separated from"

SGG18-alkalis.

14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Aucune information disponible

Informations supplémentaires

· Limited quantities (LQ) 500 g

· Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

ADR/RID**14.1 N° ONU**

3106

14.2 Nom d'expédition

Organic peroxide, type D, solid (Peroxyde de dibenzoyl)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

5.2 Peroxydes organiques

Étiquettes ADR/RID

5.2

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement

Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales

Aucun(e)

Informations supplémentaires

· Limited quantities (LQ) 500 g

· Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· Transport category 2

· Tunnel restriction code D

IATA/CAO

14.1 N° ONU	3106
14.2 Nom d'expédition	Organic peroxide, type D, solid (Peroxyde de dibenzoyle)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2 Peroxydes organiques
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Informations supplémentaires	-

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Reg. 878/2020 That modify REACH

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Autres

- Directive 2012/18/EU
- Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients is listed.
- Seveso category:
- P6b SELF-REACTIVE SUBSTANCES AND MIXTURES and ORGANIC PEROXIDES
- E1 Hazardous to the Aquatic Environment
- Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 50 t
- Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 200 t
- REGULATION (EC) No 1907/2006 ANNEX XVII Conditions of restriction: 30
- DIRECTIVE 2011/65/EU on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment – Annex II - None of the ingredients is listed.
- Technical instructions (air):
Class - share in % : II - 25-50

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H241 - Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Key or legend to abbreviations and acronyms

Org. Perox. B: Organic peroxides – Type B

Org. Perox. D: Organic peroxides – Type C/D

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation – Category 2

Skin Sens. 1: Skin sensitisation – Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - acute aquatic hazard – Category 1
Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 1
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 2

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 06-déc.-2017

Date de révision : 30-juin-2022

Numéro de révision: 3.0

Remarque sur la révision:

Motif de la révision (EU) 2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité